

FOCUS

LE VIEUX-POTTIERS L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE GRAND CHÂTELLERAULT



Renard Bernard, 2011

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE



Le site archéologique du Vieux-Poitiers est localisé sur les communes de Cenon-sur-Vienne et de Naintré, sur le territoire de Grand Châtellerault. Ce site connu une occupation dès le Néolithique, comme en témoigne la présence d'un menhir, mais c'est à l'époque gallo-romaine qu'il vit son apogée.

Il est un vicus, une agglomération secondaire, appartenant à la civitas des Pictones dont la capitale est Lemonum (Poitiers). Au cours du Haut-Empire romain, la cité s'étend sur approximativement 65 hectares, ce qui est l'équivalent de 100 stades de football.

Seul le théâtre, un des plus grands de France, est encore en élévation, mais à l'état de ruine. Le Vieux-Poitiers a drainé depuis le 16^e siècle de nombreux chercheurs. Néanmoins, malgré son intérêt majeur pour l'histoire et les études scientifiques, le site attire peu les néophytes et ne fait plus sens pour les habitants.

Il apparaît donc primordial de (re)faire découvrir cette épopée passionnante pour le territoire par des actions de médiation telles que ce petit livret.

SOMMAIRE

2 INTRODUCTION

5 UN SITE ROMAIN CONNU DÈS LE 16^e SIÈCLE

6 UNE AGGLOMÉRATION ANTIQUE SOUS NOS PIEDS **LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE** **LES SONDAGES** **LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES** **LES FOUILLES SUBAQUATIQUES**

11 DU VILLAGE GAULOIS À LA CITÉ ANTIQUE **LES TROIS TEMPS DU VIEUX-POITIERS** **L'ACCULTURATION AU VIEUX-POITIERS** **LA MONUMENTALISATION DU VIEUX-POITIERS** **L'ABANDON DU VIEUX-POITIERS**

2 UNE AGGLOMÉRATION D'AQUITAINE **L'ORGANISATION GÉNÉRALE** **LE QUARTIER ARTISANAL** **UN PORT ?** **LES OCCUPATIONS EN BORD DE BERGE** **UNE POSSIBLE NÉCROPOLE** **LE QUARTIER DES ÉDIFICES PUBLICS** **LE TEMPLE À GALERIE** **LE THÉÂTRE**

Couverture : © Renaud Pennelle. Vue restituant la seconde agglomération antique du Vieux-Poitiers, d'après les dernières recherches effectuées en 2024

Page précédente : Vue du site archéologique du théâtre du Vieux Poitiers, juillet 2024
@Menet, 2024

CHRONOLOGIE

Vieux-Poitiers est occupé. La présence humaine est attestée par l'existence de structures mégalithiques

Le site est occupé de manière

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

-6000

-2300

-800

UN SITE ROMAIN CONNU DÈS LE 16^E SIÈCLE

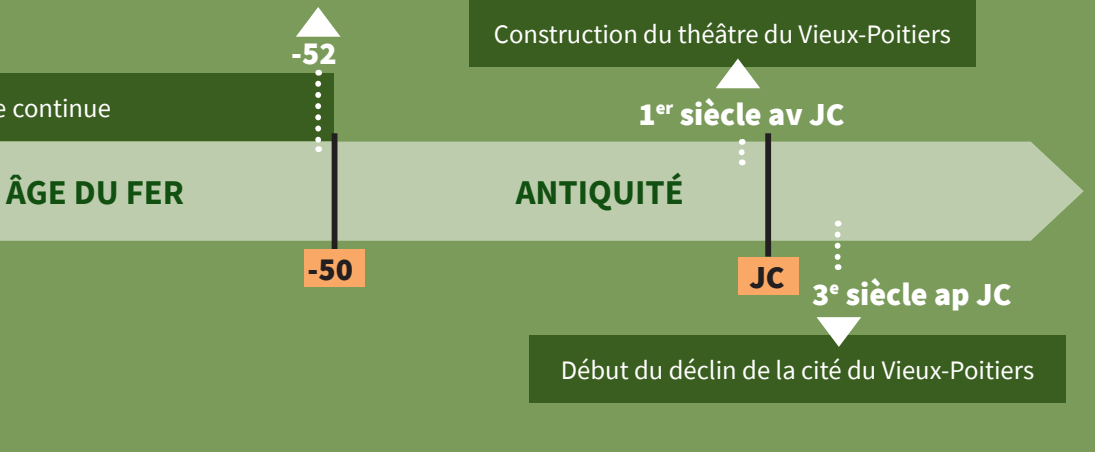
Les vestiges de la **cavea** du théâtre de Vieux-Poitiers s'élèvent depuis bientôt 2000 ans sur les rives du Clain. Leur présence a toujours été remarquée et a entretenu de nombreuses légendes et hypothèses.

Dès 1525, Jean Bouchet écrivait dans ses *Annales d'Aquitaine* « qu'on y trouve sous terre, quand on y bêche, les vestiges et restes de grandes murailles qui démontrent qu'autrefois il y a eu d'importants et somptueux édifices ». Il envisageait que le Vieux-Poitiers soit l'ancienne capitale du Poitou. Puis, en 1787, une « dissertation sur l'endroit appelé Vieux-Poitiers » était publiée par le « correspondant de la société royale de Médecine et

de plusieurs Académies », M. Bourignon. Il émettait l'hypothèse que le lieu-dit Vieux-Poitiers figurait dans l'*Itinéraire d'Antonin* — un guide de voyage annoté datant de la fin du 3^e siècle ou du début du 4^e siècle — et sur la table de Peutinger — une carte de principales villes de l'Empire romain mentionnées dont une copie du 13^e siècle est parvenue jusqu'à nous. Il avait sans doute été attiré sur le site par le fait que des inondations gigantesques survenues en 1781 avaient permis aux paysans de faire « une récolte exceptionnelle de pièces impériales ».

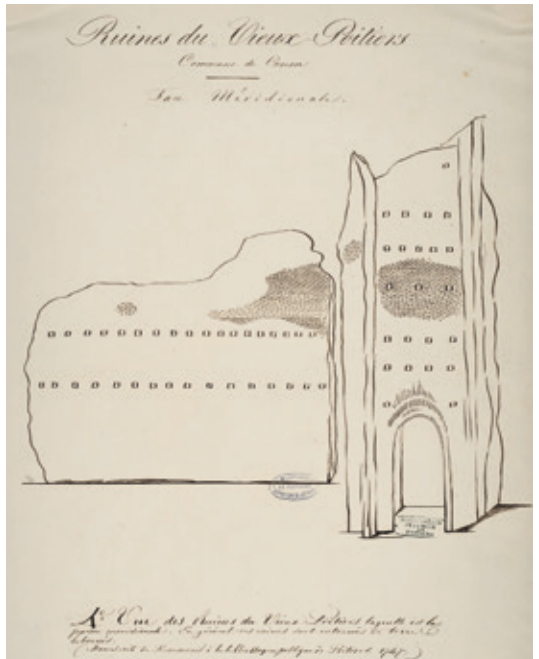
Durant le 19^e siècle, de nombreuses campagnes de fouilles ont lieu, attirées par les ruines et les belles collections privées des habitants ou des Châtelleraudais. Elles font ressortir un petit mobilier de qualité : monnaies, fragments de sculptures, marbres de diverses couleurs, porphyre, stèles,

Suite à la victoire des Romains à Alésia, la Gaule devient une province romaine et cela a une conséquence sur la vie des Gaulois. Ils deviennent des Gallo-Romains.



etc. Les érudits proposent diverses attributions comme Thibaudeau et Fonteneau qui voient dans les vestiges les restes de l'ancien palais des rois de France (1831) tandis que d'autres à partir de 1860 évoquent une station romaine, voire une capitale de région, grâce à l'épigraphie. Les ruines sont alors comprises comme étant celles d'un temple. À la même époque, plusieurs objets entrent dans les collections du musée de Poitiers.

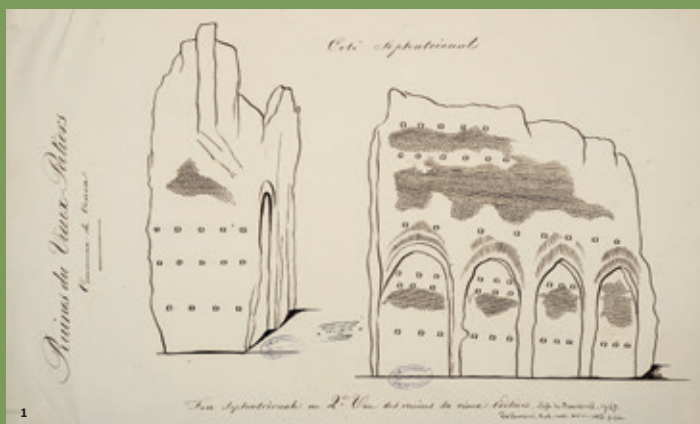
En 1902, la Société des Antiquaires de l'Ouest achète la tour ainsi que 10 ares de substructions environnantes. En 1904, de premières fouilles sont conduites par Camille Pagé, maire de Naintré. En 1930, Émile Ginot, bibliothécaire de Poitiers, assisté de François Eygun, commence des fouilles autour de la tour et en déduit que les ruines sont celles d'un théâtre. En 1963, René Fritsch reprend les fouilles



1. Dessin des ruines du Vieux-Poitiers (face méridionale) en 1747 tiré des manuscrits de Baumesnil. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand.

1. Dessin des ruines du Vieux-Poitiers en 1747 tiré des manuscrits de Baumesnil.

©Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand



du Vieux-Poitiers. Ces recherches dureront 24 ans et permettront de préciser la stratigraphie du site et ses spécificités.

En 1982, la ville de Naintré acquiert le site pour un franc symbolique. Un chantier de consolidation des ruines est lancé.



René Fristch

René Fristch était fonctionnaire de police. Après avoir occupé différents postes, il est muté dans le Poitou en 1961. Passionné de préhistoire, il découvre en 1957 l'abri des Roches

à Pouligny-Saint-Pierre. Il adhère à la société des Sciences de Châtelleraut en tant que membre puis président de la section archéologie. À ce titre, il dirige plusieurs chantiers locaux dont celui du Vieux-Poitiers entre 1963 et 1986. Les objets retrouvés lors de ces campagnes sont alors exposés dans la tour Henri IV. Depuis, ils ont été mis en dépôt au musée du Grand Atelier et sont précieusement conservés dans ses réserves.

UNE AGGLOMÉRATION ANTIQUE SOUS NOS PIEDS

Entre le bourg et le Clain, dans les parcelles aujourd'hui en culture, les vestiges de l'agglomération antique existent toujours. Ils réapparaissent grâce au mouvement des labours, mais également à l'aide des techniques de prospection aérienne.

LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

À partir de 1976, l'archéologue Alain Ollivier prospecte par voie aérienne les sites antiques du nord de la Vienne. Apparue dans les années 1950, cette technique consiste à photographier à basse et moyenne altitude des zones dégagées puis à étudier et interpréter les indices recueillis.

Son principe est fondé sur l'observation d'indications qui sont invisibles depuis le sol.



2. Prospection aérienne réalisée par Alain Ollivier en 1986.

© DRAC

1 L'indice sciographique concerne les modifications de niveaux qui prennent une signification quand elles sont vues d'avion, généralement visibles à partir des ombres.

2 L'indice pédographique qui se fonde sur les modifications de couleur du sol, dues aux traces de mortier remonté des labours, de foyers ou de structures fossoyées.

3 L'indice hydrométrique, lorsque les traces d'humidité plus sombres vont indiquer la présence d'un fossé ou de trous de poteaux ;

4 L'indice phytologique quand les modifications de croissance, de floraison et de maturation des cultures, plus fournies au-dessus des zones profondes et remplies de sédiments (fossés comblés), plus rases sur des vestiges de maçonneries. Lors des importantes sécheresses, ces indices sont amplifiés et dévoilent, principalement par jaunissement sélectif des céréales, un grand nombre de sites inconnus.

5 L'indice paysager, lorsque l'observation du panorama permet de saisir des modifications qui indiquent des traces d'occupation, comme des routes, des mottes castrales, des empreintes de fortification, des formes spécifiques de parcellaires.

Grâce à la prospection aérienne, Naintré est l'une des agglomérations antiques les mieux connues du Poitou. Les photos ont permis de réaliser un plan complet de l'ancienne cité en précisant l'organisation des îlots, l'orientation de la voirie et la localisation des grands édifices.

LES SONDAGES

Le sondage est une technique qui a pour but de détecter la présence d'éléments pertinents et exploitables sur un plan historique. Il s'agit d'ouvrir le sol sur une tranchée de 1,3 à 3 m de large (correspondant à la largeur du godet de la pelle mécanique), et de longueur variable. La profondeur de l'étude dépend du degré d'enfouissement des vestiges : de 30 cm sous le niveau actuel à plus de 4 m, notamment pour les périodes les plus anciennes.

Plusieurs sondages ont été menés à Naintré. Ils ont permis de mettre au jour quatre fours de potiers au lieu-dit Les Berthons ainsi que des morceaux de voies.

LA FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

La fouille archéologique est la recherche des vestiges enfouis, qu'il s'agisse de constructions, d'objets ou de traces de l'activité humaine passée, pour procéder à la mise au jour par enlèvement des matériaux et sédiments qui les recouvrent.

En France, on distingue la fouille préventive qui intervient en amont d'aménagements du territoire et la fouille programmée qui participe à un projet de recherche pendant plusieurs années.

Le théâtre de Vieux-Poitiers a fait l'objet de fouilles programmées pendant une trentaine d'années dont quinze dirigées par René Fritsch. Aujourd'hui, ce sont les abords du Clain qui vont être arpentés de

la même façon dans un premier temps par Brice Nicot (2021) puis par Jonathan Javel (2022 et 2023).

LES FOUILLES SUBAQUATIQUES

Les sondages et fouilles subaquatiques sont réalisés par des archéologues-plongeurs à l'aide d'aspirateurs à sédiments. Les vestiges sont ensuite documentés comme à terre dans leur contexte stratigraphique par des relevés en plan et en coupe, des levés topométriques, des restitutions photogrammétriques, etc. Les artefacts découverts, souvent très bien préservés grâce au milieu humide, sont en revanche très fragilisés à leur sortie de l'eau et font l'objet de mesures de conservation préventive adaptées.

Des fouilles subaquatiques dirigées par l'archéologue-plongeuse Morgane Cayre ont lieu à Naintré, dans le Clain, depuis 2012. Elles ont permis d'identifier les aménagements antiques de la berge.





1. Vue générale de la fouille - 2023

2. Le quadrillage de fouilles installé dans le Clain

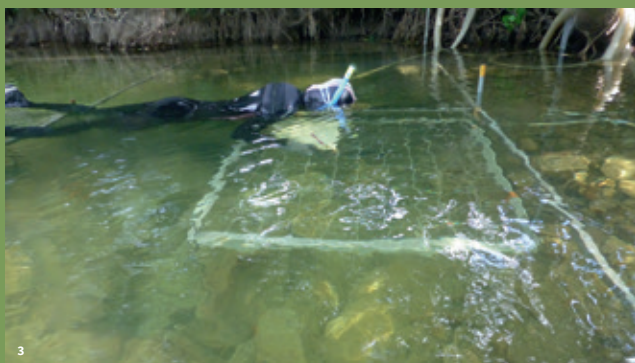
© Morgane Cayre

3. La fouille subaquatique en cours dans le Clain

© Morgane Cayre

4. Les structures de bois qui consolidaient les berges retrouvées dans le Clain

© Morgane Cayre



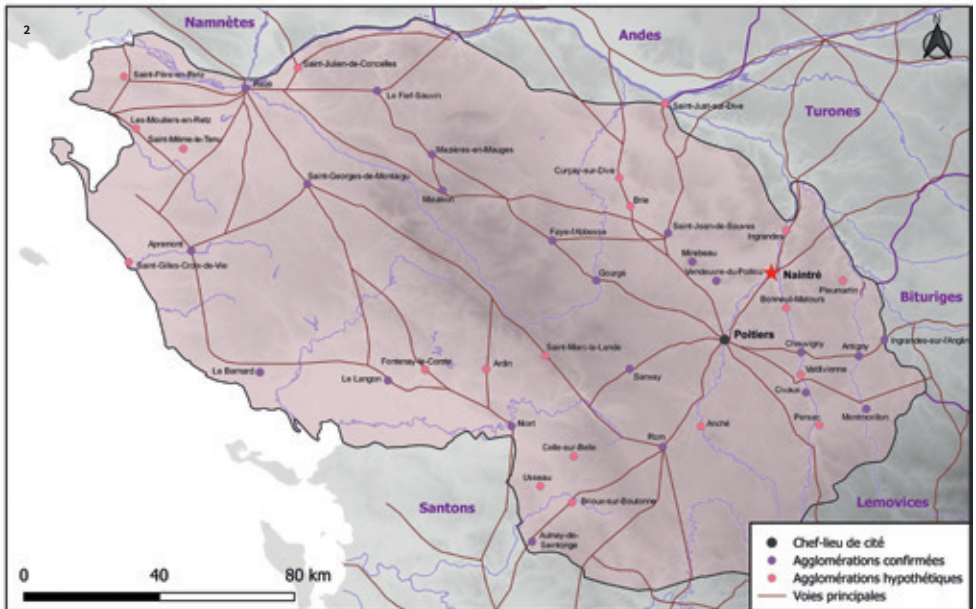


DU VILLAGE GAULOIS À LA CITÉ ANTIQUE

LES TROIS TEMPS DU VIEUX-POITIERS

Les études actuelles permettent de mettre en évidence que les réseaux urbains antiques de la province d'Aquitaine ne sont pas apparus *ex nihilo* après la conquête romaine. Au contraire, il s'est appuyé sur le viaire des habitats groupés gaulois.

Trois grandes phases sont aujourd'hui admises pour caractériser la vie des agglomérations antiques de Gaule : la période d'acculturation (-52 au 1^{er} siècle ap. J.-C.), celle de la monumentalisation (1^{er} - 3^e siècle) et finalement l'étape d'abandon ou de mutation (4^e - 5^e siècles).



1. Naintré dans la cité des Pictons

CAO Romain Storaï.

2. Longtemps considéré comme une tour, cette élévation se révèle en réalité être un morceau du théâtre antique.

L'ACCULTURATION AU VIEUX-POITIERS

À l'aune des découvertes réalisées depuis de nombreuses années, il apparaît aujourd'hui que les agglomérations antiques de la province d'Aquitaine se développent après la conquête romaine à l'emplacement d'habitats groupés gaulois. Après plusieurs décennies, les formes de ces habitats ont peu à peu muté. Ce phénomène est interprété comme la « romanisation » de la culture gauloise. Dans l'agglomération du Vieux-Poitiers, cette phase est mal connue dans la

mesure où les fouilles n'ont pas encore pu investiguer des bâtiments ou des quartiers gaulois qui auraient subi des transformations. Seule la présence d'un possible sanctuaire laténien (d'époque gauloise), identifié à partir d'un édifice et d'offrandes métalliques, a été détectée au lieu-dit Les Berthons. Néanmoins, il est certain que la ville fait partie de la cité (territoire) des Pictons dont le chef-lieu est Poitiers et qu'elle vit un phénomène d'acculturation ainsi qu'en témoigne une inscription sur un menhir.

UNE ÉTRANGE ÉPIGRAPHIE

Si le site intéresse les savants du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, c'est autant à cause de la présence des ruines que de celle d'une pierre dressée, sorte de menhir de grès jaunâtre d'environ 2,60 m de haut, qui porte l'inscription épigraphique suivante :

**RATIN BRIVATIOM
FRONTU TARBELSONIO
IEURU**



Plusieurs savants ont essayé de décrypter cette formulation curieuse qui latinise une phrase de tournure celte.

La traduction privilégiée au 19^e siècle est « Frontu, fils de Trabelsonios a consacré cette pierre des Brivates » et les savants s'entendent alors sur le fait que le site du Vieux-Poitiers était une agglomération nommée Brivatiom ou Briva qui signifie le pont en celte.

En 1987, François Trouillet, professeur de langues anciennes à l'université de Poitiers, reprend l'étude de cette phrase.

D'après lui, la phrase pourrait vouloir rappeler que « Frontu, fils de Trabelsonios a offert à Brivatiomagos (?), un ouvrage public [comme une levée de terre le long du Clain]. »

Cette épigraphie doit être considérée comme une dédicace votive gauloise dont l'intérêt premier est d'illustrer l'acculturation en cours peu de temps après la conquête romaine.

En effet, outre la formulation qui mêle mots celtes et formes grammaticales romaines, la phrase a été écrite par un homme — Frontu — qui porte un prénom romain alors que son père — Trabelsonios — avait un nom celte : les Gaulois se romanisent suffisamment pour donner des prénoms romains à leurs enfants.

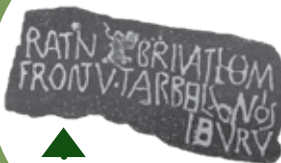
« **Ratin** » est un mot dont la signification précise échappe au traducteur, il désigne peut-être une levée de terre faite le long du Clain.

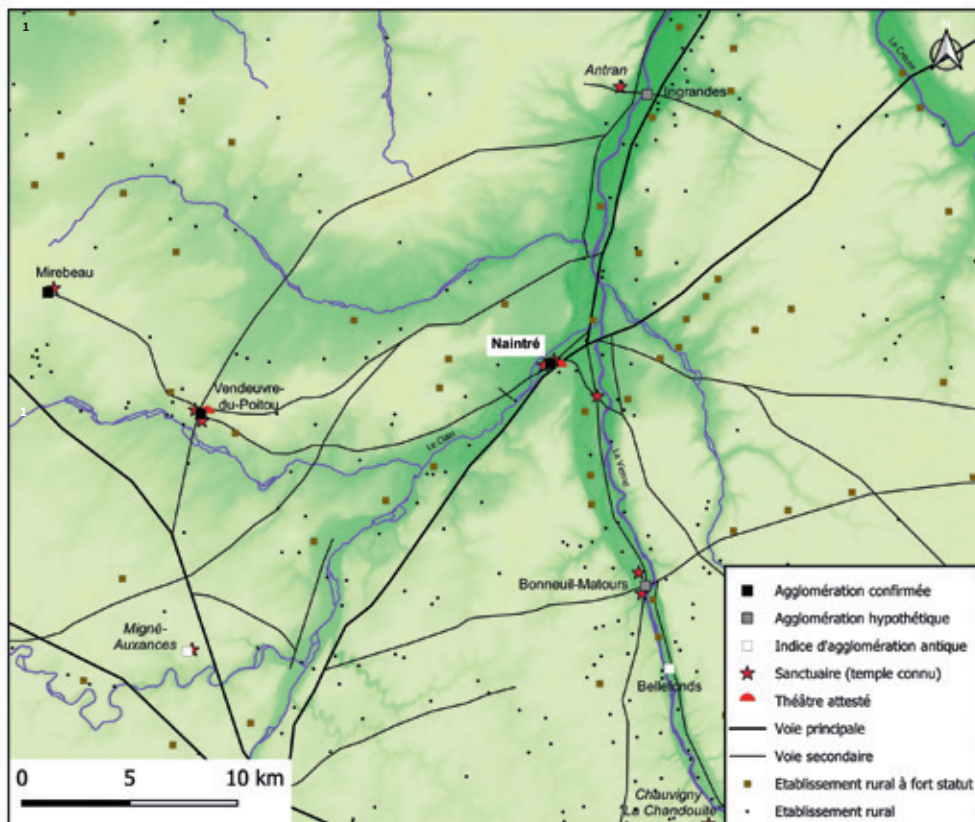
« **Brivatiom** » pourrait être l'abréviation de « *Brivatiomagos* », le suffixe *magos* indiquant que l'agglomération était le lieu d'un marché.

« **Trabelsonios** » est un nom patronymique celtique, le nom du père.

« **leuru** » est un mot du champ lexical votif gaulois (dédicace ou offrande).

« **Frontu** » est un prénom masculin romain qui détonne en Gaule où l'utilisation du F dans un prénom est très rare.





1. Situation de l'agglomération de Naintré dans son environnement durant le Haut-Empire

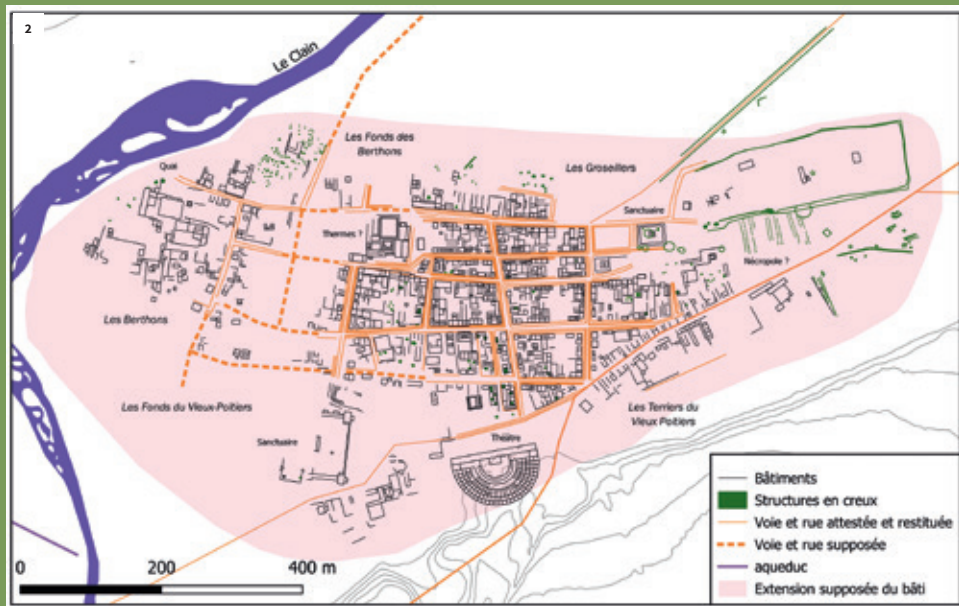
CAOR.Storaï

LA MONUMENTALISATION DU VIEUX-POITIERS

Du 1^{er} au 3^e siècle, grâce au mécénat d'évergètes — des riches notables qui financent les dépenses publiques —, les villes antiques régionales voient le développement d'édifices monumentaux le plus souvent regroupés dans un quartier extérieur. C'est le cas en particulier à Antigny, Sanxay et Vendeuve-du-Poitou. Dans un rayon de 20 à 40 km autour de Poitiers, les théâtres sont particulièrement

présents puisque sept sur neuf de ces bâtiments sont aujourd'hui identifiés dans la cité des Pictons.

Au Vieux-Poitiers, c'est l'époque où le théâtre et le temple à **portique** sont construits et subissent plusieurs transformations. L'agglomération fait partie d'un réseau d'habitats groupés et elle est cernée par de très nombreux établissements ruraux, allant de la simple ferme à de riches **villae**.



2. Plan cumulé des structures documentées de l'agglomération de Nainité
© DAO Romain Stora

L'ABANDON DU VIEUX-POITIERS

Durant le 4^e siècle, les troubles politiques et les difficultés économiques entraînent, dans toute la Gaule, une transformation ou un rétrécissement des agglomérations. Les monuments ne sont plus entretenus, ils sont souvent squattés ou convertis pour un nouvel usage. En Aquitaine, les traces d'incendies sont si fréquentes, que certains envisagent que les feux soient déclenchés par des soulèvements.

Au Vieux-Poitiers, si le théâtre fait l'objet de nouvelles installations au 3^e siècle, il n'est plus entretenu au 4^e siècle, tout comme les rives du Clain. On ignore cependant si la population se déplace et abandonne toute la ville ou s'il s'agit juste d'un manque d'argent public et d'une transformation de l'usage.

UNE AGGLOMÉRATION D'AQUITAINE

L'agglomération qui s'étend sur au moins 65 ha s'étire le long du Clain et de la route qui relie Poitiers et Tours. Comme toutes les voies romaines, celles-ci étaient ponctuées de bornes milliaires (des bornes routières qui indiquent les distances entre les principales villes romaines). Plusieurs d'entre elles ont été retrouvées à Cenon-sur-Vienne et Naintré.

L'ORGANISATION GÉNÉRALE

Fondée sur un tracé antérieur, l'organisation générale de l'agglomération n'est pas aussi stricte que celle des colonies romaines (des villes créées sur des espaces vierges).

Néanmoins, le plan relevé grâce aux photos aériennes montre un effort de régularisation des routes : les voies sont rectilignes et se rejoignent parfois à angles droits. Les rues, bordées de fossés et de trottoirs, délimitent des îlots, dans certains cas étroits, longés de boutiques. Celles-ci servaient peut-être de logement aux artisans et aux commerçants, à moins que, comme dans certains sites, ces boutiques aient été surmontées d'un étage d'habitation.

LE QUARTIER ARTISANAL

Le quartier artisanal n'a pas encore été formellement identifié même si les sondages réalisés aux lieux-dits les Berthons, le fond des Berthons et les Groseillers ont révélé plusieurs fours de potier.

UN PORT ?

En 2012, un sondage effectué dans le Clain met au jour des structures en bois parallèle à la rive. Des fouilles subaquatiques sont programmées. Au fur et à mesure des campagnes, des constructions de berges se révèlent ainsi que différentes phases d'aménagement. Une première phase d'aménagement de la rive a eu lieu durant les deux premières décennies du 1^{er} siècle de notre ère. Des pieux sont alors plantés pour retenir et conforter la berge. Puis, à la fin du 1^{er} siècle ou au début du 2^e siècle, une seconde période de travaux conduit à l'installation de caissons bâtis à partir de bois de charpente réutilisés pour contenir la grève et permettre l'agencement d'un dallage de pierre taillée en légère pente.

Le passage d'un simple renforcement de la rive à une construction plus importante va de pair avec l'évolution de la cité, qui connaît son apogée au cours des 1^{er} et 2^e siècles. Cet ouvrage est entretenu et les bois pourris sont changés durant les deux siècles suivants. Un nouveau dallage est même mis en place pour maintenir l'accès à la rivière. Néanmoins, au 3^e siècle, l'agglomération de Vieux-Poitiers commence à décliner. Ce retrait progressif va s'accompagner d'un transfert de l'occupation humaine vers la pointe de la confluence à Cenon-sur-Vienne. Les vestiges riverains et fluviaux périclitent et, au 4^e siècle, une série de crues va conduire à l'abandon de cette installation.

Après 10 années de fouilles subaquatiques, la forme et l'utilisation réelles des ouvrages restent difficiles à qualifier. Est-ce un port avec un vrai quai, un ponton ou simplement une cale en pente douce ?

LES OCCUPATIONS EN BORD DE BERGE

Les prospections aériennes ont mis en évidence deux tronçons de voies qui se dirigent vers le Clain ainsi que plusieurs plans de bâtiments dont un pourrait être interprété comme un possible entrepôt de bords de berges. Les opérations archéologiques terrestres menées sur cette zone depuis 2020 par Brice Nicot et Jonathan Javelle ont toutefois permis de confirmer une occupation des rives matérialisées au sol par des architectures semi-excavées (caves ?), des murs à fondation profonde, ainsi que de nombreuses structures fossoyées.



1. Stèle découverte en 1988, lors de la fouille du temple de tradition celtique sous la direction d'Alain Ollivier
©DRA C Aquitaine

UNE POSSIBLE NÉCROPOLE

À l'ouest de l'agglomération, le réseau viaire est beaucoup moins dense. Elle structure l'environnement d'un sanctuaire à plan centré de tradition celtique mis à jour en 1987. Un enclos, situé en bordure de voie, à l'extérieur de la ville, a été identifié comme une nécropole. René Fritsch y avait trouvé un **cippe** funéraire. Néanmoins, aucune fouille archéologique n'a pu confirmer cette hypothèse.

En décembre 1997, lors de la création de la déchetterie sur le site de Laumont, le hasard a permis de découvrir deux tombes de riches romaines, une femme et une enfant d'environ 10 ans, peut-être une mère et sa fille. Les deux corps, exceptionnellement bien conservés, étaient vêtus de pourpre et d'or, des tissus généralement réservés à l'Empereur et à son entourage. Ils ont été ensevelis avec une tête sculptée — peut-être celle d'un prince —, des objets du quotidien et des coquillages.



1. Le temple à galerie découvert grâce aux opérations de prospection aérienne réalisées par Alain Ollivier au-dessus de Naintré en 1982

© DRAC Nouvelle-Aquitaine

LE QUARTIER DES ÉDIFICES PUBLICS

À l'instar de l'agglomération antique de Saint-Jean-de-Sauves, tous les édifices publics étaient regroupés dans un quartier monumental à l'est de la cité.

Un théâtre, un temple à galerie, un sanctuaire de tradition celtique et un autre bâtiment non identifié y étaient regroupés.

Le temple à galerie

Un temple à galeries a été découvert en prospection aérienne. Sa vaste esplanade est bordée au nord et au sud par des **portiques** qui aboutissent à des **pavillons** d'angle rectangulaires et le long desquels des **exèdres** de la même forme sont aménagées. Des escaliers situés au bout des **pavillons** permettent de se rendre à l'aire sacrée. Au milieu du mur ouest, accessible par l'esplanade,

un autre escalier menait sans doute au **pronaos** et à la **cella**.

L'organisation de ce sanctuaire est caractéristique des fanums ruraux de Gaule. Des dispositions similaires ont été retrouvées dans le temple de Mars Mullo à Allonnes, à côté du Mans, dans celui du Haut-Becherel à Corseul, ou encore celui de Bagnols à Alba-la-Romaine.

Il s'agit d'un sanctuaire « à structure dominante » c'est-à-dire que le **portique**, les **exèdres**, les **pavillons** et surtout l'esplanade qu'ils entourent occupent plus d'espace que le temple lui-même.

On ignore pour quel dieu ce temple a été construit ni quels rites, cérémonies, processions, sacrifices et offrandes y ont été pratiqués.

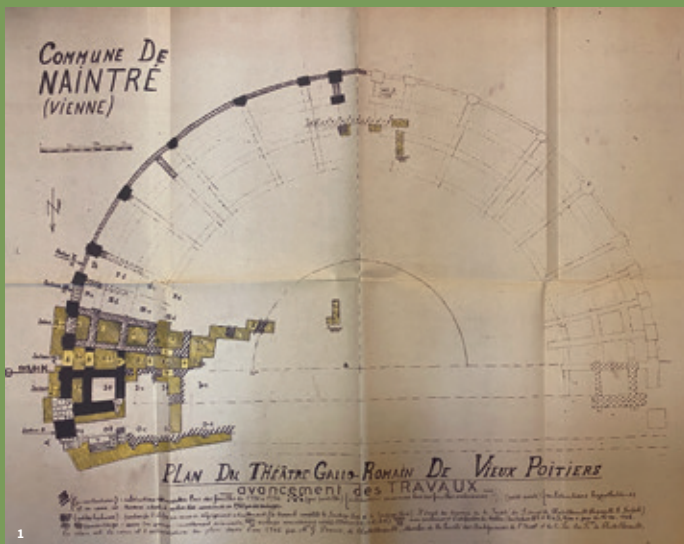
Le théâtre

Grâce aux fouilles de René Fristch, nous savons que le théâtre a été construit au 1^{er} siècle de notre ère. Vers 150, il subit un incendie qui conduit à des transformations architecturales. Il reste en fonction jusqu'au 3^e siècle avant d'être abandonné. À cette époque, le bâtiment accueille de nouveaux usages : habitat et lieux de travail, en particulier liés à la récupération des matériaux. Ce phénomène de récupération des matériaux se poursuit jusqu'à l'époque contemporaine.

Avec ses 116 m de diamètre, le théâtre du Vieux-Poitiers est le plus grand du département de la Vienne et l'un des dix importants de France. Adossé au coteau, il a une structure creuse, c'est-à-dire que seuls ses murs périphériques sont bâtis en blocage, avec un parement de petit appareil carré nommé opus reticulatum, caractéristique de la période romaine, dont une partie est ornée d'un **guillochage** losangé. Une charpente,

qui a aujourd'hui disparu, soutenait ses gradins. L'**orchestra** a une surface de 900 m². Elle est soulignée par un **balteus**, un mur de ceinture entre les gradins et l'**orchestra**, qui mesure près d'un mètre de haut. La scène était sûrement recouverte d'un plancher de bois et coiffée d'une toiture en **tegulae** qui s'appuie contre le mur de scène rehaussé d'un décor monumental. Comme souvent dans les théâtres romains de Gaule, un édicule de 18 m x 8,5 m est accolé au mur de scène. Il s'avance dans l'**orchestra**, comme une avant-scène. Les dimensions de cet édifice permettent d'estimer le nombre de spectateurs à 10000.

Après l'incendie des années 150, le théâtre est réaménagé. Le **balteus** disparaît au profit d'une **proédrie** marquée par un dallage appuyé sur le dernier mur concentrique de la **cavea**. Le bâtiment de scène est étendu. Les murs de la **cavea** les plus proches de l'**orchestra** reçoivent un nouveau parement. La circulation dans l'édifice est modifiée.



1. Plan de l'avancée des fouilles du théâtre en 1966, réalisé par René Fritsch

©DRAC Aquitaine



1. L'opus reticulatum qui recouvrait les murs du théâtre. Le motif du guillochage est bien visible.

©Julie Aycard

Comme pour l'ensemble des « théâtres ruraux » retrouvés en Gaule, l'architecture de celui-ci est marquante par la réduction de la surface de scène et la disparition des pièces annexes qui abritent normalement la machinerie. Les acteurs étaient donc obligés de jouer dans l'**orchestra**, au plus près des spectateurs, à la manière des Grecs.

En 1996, Myriam Fincker avançait l'hypothèse selon laquelle les théâtres des agglomérations secondaires, souvent bâties sur d'anciennes villes celtiques, étaient liés (par des rues droites ou une proximité physique) à de grands sanctuaires dédiés à des divinités indigènes au territoire. D'après elle, ces bâtiments étaient des lieux d'expression privilégiés pour les aristocrates locaux qui les finançaient, car ces cités n'avaient pas de **forum** contrairement aux capitales régionales. L'ensemble théâtre-sanctuaire avait ainsi pu être utilisé pour

le culte impérial ou plus exactement la dévotion de l'**imago** — l'image de l'Empereur.

Elle imaginait qu'après des cérémonies, les statues du souverain et des divinités, pouvaient être portées jusqu'au théâtre en procession puis positionnées sur l'avant-scène. Ces statues, figures tutélaires protectrices de la ville et de la population, devenaient donc le point de mire de la pièce qui serait interprétée. Leur présence empêchait de se tenir sur scène et l'obligation de jouer « à la grecque » dans l'**orchestra** entraîna le spectaculaire développement de celle-ci ainsi que la disparition de la machinerie puisque le monument était un cadre de célébration, pas un lieu de divertissements époustouflants.

Cette hypothèse, qui nous permet d'entrer dans la vie religieuse et sociale complexe des Romains, éclaire aussi le gigantisme de beaucoup de théâtres

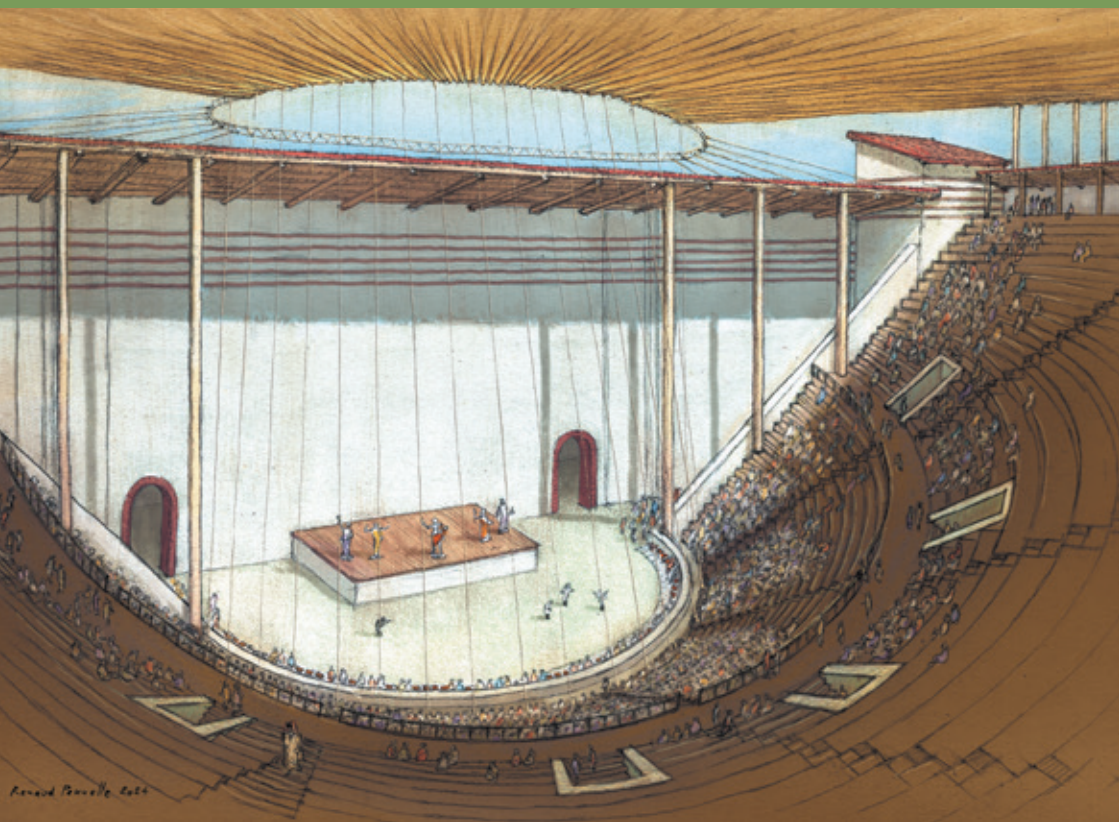


2. Photographie aérienne du théâtre réalisée par Alain Ollivier en 2005
© DRAC Aquitaine

ruraux qui peuvent réunir plusieurs milliers de personnes pour offrir à tous de mieux voir la statue de l'Empereur depuis des gradins que depuis le terre-plein d'une esplanade de temple. Enfin, elle justifie d'expliquer la multiplication de ces édifices sur un territoire restreint — un monument presque identique existe à Vendœuvre — : ils incarnaient un investissement supporté par les élites locales, mais coûtaient peu en représentations contrairement à un amphithéâtre. Ces théâtres se retrouvent dans l'ensemble des Trois Gaules, mais en Aquitaine, leur densité, leurs dimensions exceptionnelles et leur recherche architecturale semblent inégalées.

CONCLUSION

Sous l'impulsion de Rome, mais aussi des élites gauloises ralliées à Rome, les chefs-lieux de cité se dotèrent d'une parure monumentale (temples - dédiés notamment au culte impérial - forum, édifices de spectacles, thermes) porteuse de valeurs de la civilisation romaine. Un nouveau paysage urbain émergeait par l'aménagement d'une trame urbaine régulière et par la gestion collective de l'eau, avec la création des aqueducs, des fontaines et des égouts. L'archéologie permet néanmoins de nuancer ce tableau et de souligner combien les différences sont perceptibles d'un territoire à l'autre, notamment dans les rythmes d'urbanisation. Le site du Vieux-Poitiers est l'exemple même de la complexité et de la richesse de cette époque où deux civilisations se rencontrent pour n'en faire qu'une.



Restitution d'une représentation donnée au théâtre du Vieux-Poitiers. Vue réalisée à partir des recherches réalisées depuis 50 ans sur le site.
©Renaud Pennelle

GLOSSAIRE

Balteus : dans les théâtres romains, le balteus est un mur de pierre ne dépassant pas un mètre de hauteur qui ceint l'orchestra et la sépare des gradins.

Cavea : dans la Rome antique, la cavea est la partie de l'intérieur d'un théâtre, amphithéâtre ou d'un cirque où se trouvent les gradins des spectateurs.

Cella : dans un temple antique, la cella est une pièce fermée qui abrite la statue du Dieu. Seuls les prêtres ont accès à l'intérieur de la cella qui reste invisible du public.

Cippe : petite colonne de pierre de forme carrée ou ronde portant souvent une inscription, qui servait de stèle funéraire ou de borne.

Exèdre : bâtiment de plan rectangulaire ou hémicirculaire souvent construit en saillie d'un édifice plus grand dans lequel on pouvait converser sur des bancs.

Forum : dans l'antiquité romaine, le forum est une place qui sert de centre à la vie politique, économique et religieuse de la cité.

Imago : désigne avant tout l'image d'un défunt souvent moulée et à laquelle on vouait un culte familial. Par extension, le mot indique le culte de la statue de l'Empereur.

Guillochage : décor composé de traits gravés, sculptés en creux et entrecroisés.

Orchestra : ancêtre de la fosse d'orchestre, l'orchestra est un espace plat et découvert situé entre le bas des gradins et la scène. Dans les théâtres grecs, cet espace sert aux représentations. Dans les théâtres romains, cette zone est laissée vide à l'exception de quelques sièges de privilégiés..

Pavillons : bâtiment ou corps de bâtiment construit en retrait ou en saillie d'un édifice important, généralement au centre ou à un angle.

Portique : galerie ouverte en rez-de-chaussée soutenue par une colonnade et accolé à un bâtiment.

Proédrie : privilège honorifique conféré à certains individus autorisés à s'asseoir au premier rang des édifices de spectacle.

Pronaos : vestibule ou entrée d'un temple.

Tegula : tuiles plates en terre cuite qui servaient à couvrir les toits. (plur. *tegulae*).

Villa : domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation.

BIBLIOGRAPHIE

Fincker Myriam, Tassaux Francis. « Les grands sanctuaires "ruraux" d'Aquitaine et le culte impérial », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, tome 104, n° 1. 1992. pp. 41-76.

Belliard Christophe et Alain Ollivier, *L'agglomération gallo-romaine du Vieux-Poitiers*, Naintré (Vienne), Association pour la sauvegarde du site archéologique du Vieux-Poitiers

Cayre Morgane, Bernier Nicolas, « Les aménagements de berge romains de l'agglomération de Vieux-Poitiers à Naintré (Vienne) », *Gallia*, 77, 1, 2020, p. 411-417.

Storaï Romain, *Les agglomérations antiques du Poitou — État de la documentation du réseau urbain antique de l'est de la cité des Pictons (départements de la Vienne et des Deux-Sèvres)*, Mémoire de master 2, Université de Bourgogne, 2021-2022, 2 vol.

Trouillet François, « L'inscription celtique du Vieux-Poitiers », *La Licorne*, 1983, t; 7, p. 307-321.

Javelle Jonathan, Naintré — Les Berthons (Vienne), *Rapport final d'opération programmée 2023, Poitiers* : SRA Nouvelle-Aquitaine, 2022, 2 vol.

Javelle Jonathan, Naintré — Les Berthons (Vienne), *Rapport final d'opération programmée 2022, Poitiers* : SRA Nouvelle-Aquitaine, 2022, 2 vol.

Nicot Brice dir., *Les Berthons « Terrestre »*, Naintré (86), *rapport d'opération archéologique programmée 2020, Rapport final d'opération, Poitiers* : SRA Nouvelle-Aquitaine, 2021.

« [...] EN DÉPIT DES PRÉTENTIONS DE CERTAINS AUTEURS QUI PLACENT LE POITIERS PRIMITIF AU LIEU DIT LE VIEUX-POITIERS, PRÈS DUQUEL LES VOYAGEURS QUI ARRIVENT DE PARIS PASSENT, APRÈS AVOIR VU SE RÉUNIR LES EAUX DU CLAIN ET DE LA VIENNE. »

Guide du voyageur à Poitiers et aux environs ; CH. de Chargé, Inspecteur des Monuments historiques du département de la Vienne; ancien président de la Société des Antiquaires de l'Ouest ; 1872

Grand-Châtellerault appartient au réseau national des **villes et pays d'art et d'histoire**

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Ville et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des chefs de projet du label et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du 21^e siècle, les villes et les pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire en métropole et outre-mer.

À proximité

Angoulême, Cognac, Poitiers, Rochefort, Royan, Saintes, Thouars, les pays de Charente-Limousine, du Confolentais, du Montmorillonais, de l'Île de Ré, de Vienne et Gartempe, de Parthenay-Gâtine bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Et aussi dans la Région Nouvelle-Aquitaine

Bayonne, Béarnes-des-Graves, Bergerac, Bordeaux, Limoges, Pau, Périgueux, La Réole, Sarlat, les pays du Grand-Villeneuvois, des Hautes terres de Corrèze et Ventadour, de Mont-et-Barrages, de Pyrénées-Béarnaises, de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure et de Vézère-Ardoise.

Rédaction : Julie Aycard de l'agence Memoriae
Relecture: Emmanuelle Plumet, attachée de conservation, responsable du service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire de Grand Châtellerault
Crédits photos : sauf mention contraire © Service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire, communauté d'agglomération de Grand Châtellerault
Mise en page : Catherine Balme d'après Des Signes Studio - Muchir Desclouds 2018

